

COMMUNIQUE

Les professionnels des aires de jeux pour enfants lancent la formation: « Technicien Professionnel des Aires de Jeux »



Le domaine des aires de jeux pour enfants, très encadré en termes réglementaire et normatif, nécessite l'intervention de professionnels compétents, notamment lorsqu'il s'agit de la pose, de l'entretien et de la maintenance des équipements et des sols de sécurité. Or jusqu'à ce jour aucune formation qualifiante permettant de valider ces compétences n'existait.

De plus, les compétences requises dans le secteur de la prestation de service pour aires de jeux relèvent de nombreux domaines (gros œuvre, second œuvre, VRD, horticulture, réglementation, normalisation) et les sociétés prestataires de ces services proviennent d'horizons très divers. Leurs conventions collectives de rattachement sont par conséquent nombreuses et ne reflètent pas toujours l'activité professionnelle très spécifique qu'elles exercent. Sept conventions collectives sont par exemple dénombrées parmi les entreprises réunies au sein de la section SAJES (Services pour Aires de Jeux, Entretien et Sols) de la fifas.

Ces entreprises ont donc souhaité mettre en place une formation spécialisée qui permettra à leurs collaborateurs d'obtenir une certification adaptée ou une validation de leurs acquis et sera par ailleurs ouverte à toute personne concernée, directement ou indirectement, par les problématiques liées à la conception, l'installation et la maintenance des aires de jeux. Cette formation ouvre également la voie à une meilleure reconnaissance de la spécificité des métiers liés aux aires de jeux et du professionnalisme des entreprises spécialisées dans ce domaine.

La formation « **Technicien Professionnel des Aires de Jeux** » est née de cette volonté et d'une collaboration entre la fifas et la société PRELUD, qui en assurera par ailleurs la gestion et l'organisation.

Cette formation a volontairement été conçue de façon à prendre au mieux en compte les contraintes et besoins des professionnels, à savoir :

- Une formation composée de 9 modules indépendants :
 - Module 1 : Réglementation et normalisation – (2,5 ou 4 jours)
 - Module 2 : Gestion et sécurité du chantier – (2 jours)



Module 3 : Organisation du chantier et management – (3 jours)

Module 4 : Connaissance des supports (terrassement et travaux préparatoires) – (2 jours)

Module 5 : Pose de jeux – (4 jours)

Module 6 : Application des sols souples et autres types de sols – (2 ou 5 jours)

Module 7 : Entretien et maintenance des aires de jeux – (3 jours)

Module 8 : Contrôle des aires et équipements d'aires de jeux – (2 jours)

Module 9 : Chantier école – (1 à 4 jours)

- Un contenu, théorique et pratique, adapté aux métiers des aires de jeux ;
- Un choix de cursus adapté possible parmi les 3 spécialités suivantes :
 1. Pose d'équipements d'aires de jeux
 2. Application de sols amortissants sur les aires de jeux
 3. Maintenance et entretien d'aires de jeux
- Un cursus différencié en fonction du niveau d'entrée : stagiaire débutant ou expérimenté ;
- Un calendrier de formation souple : chaque module étant programmé 2 fois par an minimum, le stagiaire s'inscrit à son rythme ;
- Une validation des connaissances pour chaque module complétée par une validation finale par audit d'une réalisation sur site.

Le niveau «Technicien Professionnel des Aires de Jeux » s'obtient à la condition d'avoir acquis tous les modules correspondant à une spécialité au moins, en 3 ans maximum.

Une plaquette de présentation de la formation est jointe au présent communiqué.

Le programme détaillé de la formation peut être obtenu sur le site : www.prelud.fr.

Les inscriptions peuvent également se faire directement en ligne à la même adresse.

Vos contacts pour plus d'informations :

Prélud

Espaces Ludiques et Sportifs
Contrôle, Ingénierie, Formation

M. Freddy MOREL

ZA Pierrefitte II – Bât A5
1 Av Laënnec
93380 Pierrefitte sur Seine
www.prelud.fr

Tél/Fax : 01 49 71 02 28
e-mail : freddy.morel@prelud.fr



M. Stéphane GERBAUD

3, rue Jules Guesde
92300 Levallois Perret
www.fifas.com

Téléphone : 01 47 31 56 23
Fax : 01 47 31 56 32
e-mail : stephane.gerbaud@fifas.com